



Auteur  
Pierre-François  
Berteloot



Pharmacie de la Fontaine  
62340 Guines



## Les antibiotiques

La découverte des antibiotiques est souvent attribuée à un bactériologiste britannique: Alexander Fleming. En 1927, celui-ci remarqua, à son retour de vacances, qu'une colonie de champignons (appelés Pénicillium) s'était développée par hasard dans une culture de staphylocoques dont elle avait bloqué la croissance. En réalité, l'observation de Fleming s'inscrit dans un ensemble de travaux scientifiques qui a conduit à la mise au point des différentes familles d'antibiotiques au cours du XXème siècle.



*L'utilisation  
des antibiotiques  
a marqué un progrès  
médical majeur...*



Au même titre que le développement de la vaccination, l'utilisation des antibiotiques a marqué un progrès médical majeur et a largement contribué à la lutte contre les maladies infectieuses ainsi qu'à l'accroissement de l'espérance de vie. Toutefois, l'usage des antibiotiques a conduit à l'émergence de résistances des bactéries et en a diminué l'effet.

C'est l'occasion de vous expliciter dans un premier temps quelques règles de bon usage des antibiotiques qui permettront de garantir leur efficacité future. Nous aborderons ensuite les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) permettant de savoir si une angine nécessite un traitement antibiotique et nous terminerons par la fosfomycine, un antibiotique que pourra vous délivrer votre pharmacien en cas de cystite simple, sans ordonnance du médecin, sous certaines conditions.

## Quelques règles de bon usage des antibiotiques

L'utilisation inappropriée des antibiotiques conduit à sélectionner des bactéries résistantes. Certaines peuvent échapper aux traitements les plus forts, rendant parfois les chances de guérison beaucoup plus faibles. Il convient donc de faire un usage raisonné des antibiotiques.

# antibiotiques

## Les règles simples à suivre

—1—

Je respecte la posologie, c'est à dire la dose, le nombre de prises par jour et la durée du traitement.

—2—

Je rapporte les antibiotiques non utilisés à mon pharmacien pour qu'il les détruise correctement. En effet, jetés à la poubelle, ils peuvent polluer l'environnement.

—3—

Je ne prends pas d'antibiotique en automédication. Il faut impérativement consulter un professionnel de santé avant de débiter un traitement.

—4—

Je vais jusqu'au bout de mon traitement, même si mon état s'améliore rapidement.

—5—

Je ne réutilise pas sans avis médical des antibiotiques entamés lors d'un précédent traitement, même si les symptômes sont identiques.

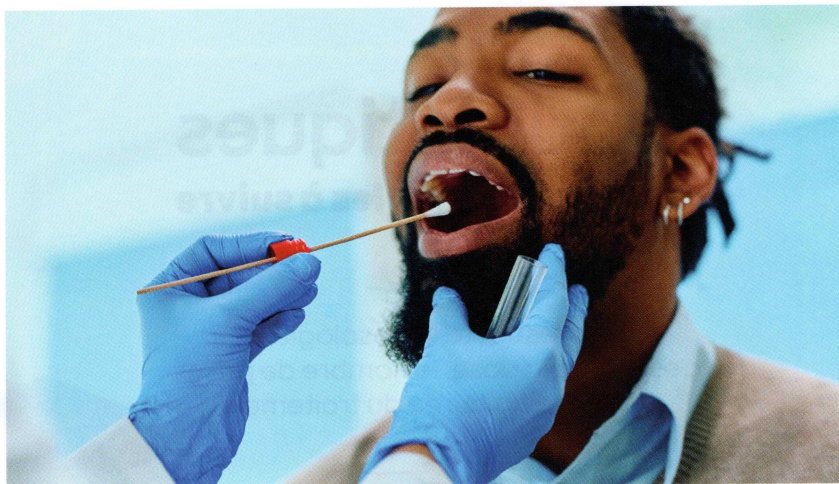
—6—

Je ne donne pas mon traitement à une tierce personne.

—7—

Si je présente un effet indésirable justifiant d'interrompre le traitement (comme une éruption cutanée ou des troubles digestifs), je demande conseil à un professionnel de santé.





## Les TROD angine

Les angines sont des infections fréquentes qui se manifestent par des maux de gorge et des difficultés à déglutir. Elles sont d'origine virale dans 80 % des cas.

Les antibiotiques ne sont utiles que pour traiter les angines bactériennes, mais sont inefficaces en cas d'affection virale. Votre pharmacien peut réaliser dans certains cas un TROD pour vérifier l'origine bactérienne de l'angine, à son initiative ou à la demande du médecin.

Celui-ci peut conditionner sa prescription d'antibiotique à la réalisation d'un TROD. En pratique, votre pharmacien réalise un prélèvement pharyngé et effectue ensuite un test qui détermine l'origine bactérienne ou virale de l'angine en quelques minutes.

Par ailleurs, il est prévu que, dès 2024, votre pharmacien pourra

vous prescrire et vous délivrer un traitement antibiotique en cas de TROD révélant une angine bactérienne. Ces tests présentent l'avantage de ne réserver les antibiotiques qu'aux seules angines bactériennes et évitent leur utilisation inutile dans les angines virales.

## Prescription et délivrance d'antibiotique en cas d'infection urinaire par votre pharmacien en 2024

Depuis 2021, les pharmaciens peuvent prescrire de la fosfomycine (un antibiotique permettant de soulager des infections urinaires simples chez les femmes), moyennant la réalisation d'un test rapide sur un échantillon d'urine permettant d'objectiver l'infection urinaire.

Jusqu'à présent, seuls les pharmaciens exerçant dans une structure de santé (une communauté professionnelle

territoriale de santé) pouvaient réellement ainsi dispenser cet antibiotique. Mais cette restriction est en passe d'être levée, et l'ensemble des pharmacies pourra très bientôt prescrire et délivrer de la fosfomycine.

## Conclusion

Les antibiotiques sont des médicaments qui nous rendent de précieux services. Il nous faut impérativement les utiliser à bon escient si l'on veut préserver leur efficacité.

En ce sens, la réalisation d'un TROD en cas d'angine permet de ne prescrire les antibiotiques que s'ils sont réellement nécessaires. Votre pharmacien Calipharma s'inscrit pleinement dans cette démarche de lutte contre l'antibiorésistance et d'amélioration de l'accès à des soins de qualité.

 POUR ALLER PLUS LOIN :



<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/les-antibiotiques-des-medicaments-essentiels-a-preserved/>



<https://www.ameli.fr/cote-d-opale/assure/actualites/angine-due-un-virus-ou-une-bacterie-le-test-est-possible-en-pharmacie>

